



AG2R LA MONDIALE



Engagement sociétal

**TROPHÉES
RÉGIONAUX
DE L'INNOVATION
SOCIALE - 2018**

Région Normandie
Dossier de Candidature

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE, en partenariat avec l'URIOPSS Normandie Seine Eure, récompensent des actions, au profit du mieux-être des personnes âgées, des personnes handicapées ou en difficulté sociale, dans les domaines suivants :

- relations intergénérationnelles,
- maintien du lien social,
- lutte contre l'isolement,
- maintien à domicile et services de proximité,
- soutien des aidants,
- nouvelles technologies,
- animations en établissements.

Le jury, composé de membres du Comité Social Territorial Retraite AG2R LA MONDIALE Normandie et des représentants de l'URIOPSS Normandie Seine Eure, partenaire de l'opération, examine les dossiers de candidature selon les critères suivants :

- le caractère innovant,
- le caractère intergénérationnel,
- le bénévolat,
- le thème de l'action.

Le jury se réunira en septembre 2018 (première sélection des dossiers) et en octobre 2018 (sélection définitive) pour retenir les éventuels lauréats.

Le montant total des prix 2018 est de 25 000 €.

Les prix peuvent être attribués à un ou plusieurs candidats, selon la décision du jury.

Une remise officielle des prix 2018 sera organisée avant la fin de l'année 2018.

Modalités d'inscription

- Les Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale AG2R LA MONDIALE de la région Normandie sont organisés dans le cadre de l'action sociale d'AG2R LA MONDIALE.
- Peuvent concourir les associations loi 1901 et les organismes privés bénéficiant d'un statut juridique à but non lucratif et faisant appel à des bénévoles, dont le siège social se trouve dans les départements 14, 27, 50, 61 et 76.
- Les lauréats des Prix de la Fondation AG2R LA MONDIALE ainsi que les associations et organismes primés lors des éditions précédentes des Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale de la région Normandie ne peuvent pas concourir dans les 2 années suivant leur nomination.

Dossier de candidature

Toutes les rubriques indiquées doivent être renseignées, les dossiers incomplets ne pourront pas être retenus.

Les dossiers doivent obligatoirement être accompagnés de toutes les pièces indiquées ci-après, indispensables à l'analyse de la candidature.

Pièces indispensables à joindre au dossier de candidature :

- description de l'action en trois pages dactylographiées maximum ;
- statuts du candidat et composition du Conseil d'administration ;
- bilan financier et compte de résultats (exercice précédent) ;
- dernier bilan d'activité ;
- budget prévisionnel de l'année en cours ;
- tout autre élément utile au jury.

Date limite des candidatures

Le dossier complet doit être déposé au plus tard le 31 juillet 2018.

Ce règlement intérieur est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de la Direction régionale AG2R LA MONDIALE Normandie.